



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

IA-IPR

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Les IA-IPR de STI

Secrétariat :

Anne LADMIRAL-CELLARD

Tél : 03 80 44 86 96

Mél : corpsdinspection1@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

Dijon, le 8 septembre 2023

Les IA-IPR de sciences et techniques industrielles

à

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences
industrielles de l'ingénieur et de technologie
s/c de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2023/2024

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons le meilleur accueil aux enseignants qui rejoignent l'académie de Dijon et souhaitons une belle entrée dans le métier aux professeurs stagiaires. Nous les assurons du meilleur accompagnement et d'une formation adaptée pour cette année de stage et nous remercions leurs tuteurs pour leur engagement.

Cette année voit l'affectation de neufs stagiaires, six enseigneront à mi-temps et trois à temps plein car ils sont titulaires du Master MEEF SII. Sont également en poste de contractuels alternants, trois étudiants en M2 MEFF et trois AED en préprofessionnalisation en L2 et L3.

Les stagiaires seront formés pour partie par l'école académique de la formation continue et par l'INSPE dans le cadre de la formation universitaire au Master MEEF SII. Ce Master prépare au professorat de SII mais aussi au CAPET, nous invitons les professeurs contractuels à se renseigner et à s'inscrire à l'INSPE : contact : Jean-Christophe.Chardigny@u-bourgogne.fr

Nous remercions également les professeurs contractuels pour leur investissement, pour leur prise de fonction ou leur reconduction en technologie collège ou en SII au lycée. Enfin, nous souhaitons aux collègues qui ont fait valoir leur droit à la retraite, de nouvelles occupations enrichissantes et passionnantes. Nous les remercions pour leur investissement important pour la réussite des élèves.

Cette année s'inscrit dans le cadre national de la circulaire publiée au Bulletin officiel du 6 juillet qui détaille les priorités pour l'année scolaire 2023-2024.

[Circulaire de rentrée | éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

La déclinaison de ces priorités contribue à la réécriture du projet académique, toutes les disciplines dont les SII sont engagés dans la maîtrise des savoirs fondamentaux suivant quatre axes :

- Améliorer la continuité des apprentissages, inter-cycle et inter-degré
- Assurer l'acquisition ou la consolidation des compétences repérées comme fragiles
- Réduire les inégalités scolaires
- Favoriser l'égalité entre filles et garçons dans l'acquisition

L'engagement portera aussi par votre investissement dans les différents dispositifs, devoirs fait, challenges et concours, découverte des métiers... et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques innovantes et audacieuses
Différenciation pédagogique, travaux collaboratifs, développement de l'autonomie...

En technologie au collège :

L'année sera celle de la préparation de la mise en place du nouveau programme du cycle 4 :

[Projet de programme technologie cycle 4 - éducol STI \(education.fr\)](#)

Le projet s'articule autour de trois thèmes :

- Les objets et les systèmes techniques : leurs usages et leurs interactions à découvrir et à analyser
- Structure, fonctionnement, comportement : des objets et des systèmes techniques à comprendre
- Création, conception, réalisation, innovations : des objets à concevoir et à réaliser

Ce projet de programme conforte les fondements de la Technologie, l'aspect environnemental est prépondérant et se traduit par l'ajout de la dimension de réparabilité durable des objets et systèmes techniques. La formation permettra de vous accompagner pour mettre en œuvre ce thème et conduire des projets à tous les niveaux du cycle 4. La place de l'expérimentation tant virtuelle par la simulation que matérielle par l'impression 3D, l'usage des CN, la découpe laser, les moyens de prototypage électronique présent dans les laboratoires ou à venir sont à privilégier pour rendre la Technologie compréhensible et concrète au sein d'un atelier de production collaborative. La programmation est au cœur des objets et systèmes, la phase d'analyse des fonctionnalités du programme sera confortée par l'écriture de l'algorithme et ainsi développer la pensée informatique.

La formation continue s'articule autour des quinze GDI, l'inscription est individuelle et se fera cette année à partir de l'application dédiée : SOFIA-FMO accessible par le PIA. La formation des néo-contractuels sera à public désigné ainsi que celles des néo-titulaires (T1-T2).

Nous attirons vostra vigilance sur les modalités d'inscription et la transmission de l'information à vos nouveaux collègues. L'inscription se fera en plusieurs temps : l'abonnement à un stage c'est-à-dire la marque d'intérêt pour la formation puis sa pré-inscription.

L'offre de formation pour la technologie est consultable à l'adresse : [Offre de formation pour les enseignants du 2nd degré \(calameo.com\)](#)

Au lycée général et technologique :

Des évolutions importantes viendront cette année modifier à la fois le calendrier de l'année et la définition de certaines épreuves. L'enseignement des mathématiques dès la 1^{re} devient obligatoire pour tous les élèves qui n'auraient pas pris la spécialité Maths. Soit 1h30 de mathématiques par semaine. C'est un élément important pour les enseignements de SII. Les épreuves de spécialités seront ajustées et positionnées en juin selon des consignes à venir.

Le nouveau programme de technologie au collège réaffirme le besoin de continuité des démarches, des stratégies d'apprentissages et des concepts avec le lycée, en option SI/CIT, en SNT, en STI2D et en spécialité SI. L'informatique y est réaffirmé comme objet de contrôle et de pilotage des produits et systèmes étudiés. Comme pour les programmes des enseignements SII, les liens avec les autres disciplines sont précisés. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce nouveau programme.

Dans la continuité de l'année écoulée, nous invitons toutes les équipes à poursuivre la mise en place d'un laboratoire structuré, permettant la mise en œuvre de stratégies d'enseignement ouvertes et collaboratives, laissant la place à davantage d'autonomie et de créativité des élèves. Le FABLAB est un des éléments.

Les formations GDI vous seront prochainement proposées, ce sera le lieu de poursuivre les travaux sur les progressions didactiques et pédagogiques, l'évaluation formative, ainsi que d'envisager la mutualisation des activités pratiques et des compléments d'équipements à envisager au PPE pour les laboratoires. Nous vous rappelons également que doivent s'engager dès maintenant la réflexion sur la réalisation et la programmation des activités de projet, en 1^{re} et en terminale. En 1^{re} STI2D, les enseignements d'IT et de I2D doivent trouver davantage de complémentarité et s'articuler par un travail d'équipe pédagogique renforcé, pour faire sens.

Enfin, dans la suite de l'an dernier, une seconde journée de formation à la prise en charge de l'oral au quotidien permettra à chacun de proposer des activités en vue de la préparation au Grand oral.

Spécifiquement pour les enseignements en STS, la réforme de la voie professionnelle réaffirme la nécessité d'accompagner les étudiants bacheliers professionnels en STS1 et sur l'ensemble du cycle jusqu'à la réussite. Les DDFPT s'assureront de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de suivi des étudiants, y compris dans le cadre de la mixité de public (scolaire, apprentissage, formation continue). Un certain nombre de BTS ont été rénovés ces dernières années, ils impliquent des évolutions technologiques importantes des laboratoires. Il est nécessaire que les équipes, avec le DDFPT, proposent des évolutions d'équipements pour maintenir à un niveau pertinent les supports d'apprentissage. Un travail académique dans ce sens va s'engager cette année.

En classe préparatoire, les apprentissages se déroulent dans la continuité des enseignements en pré-BAC, il est également important de continuer à maintenir un haut niveau d'expertise des systèmes et de compléter les équipements si besoin. Un renforcement des relations en cours d'année avec les élèves de pré-BAC doit aussi permettre une meilleure préparation et information à l'orientation en CPGE ou dans un cycle ingénieur.

L'offre de formation est consultable à l'adresse ci-dessous pour les seules formations à candidatures individuelles : [Offre de formation pour les enseignants du 2nd degré \(calameo.com\)](http://calameo.com)

Les formations SII étant à publics désignés, elles n'apparaissent pas, un message sera adressé aux DDFPT pour les solliciter au moment des inscriptions pour chacun des stages et GDI.

Actions de culture scientifique et technique, concours et challenges : Nous invitons toutes les équipes enseignantes à s'y engager pour donner du sens et valoriser les filières, les enseignements et les projets des élèves (projets pédagogique et d'orientation), en collège, au lycée. Nous réitérons toutes nos félicitations aux équipes lauréates des challenges Innov, génies de la construction, olympiades de SI, course en cours... et vous remercions de votre appui et engagement, sans oublier le pilotage précieux assuré par les DDFPT. Nous invitons le plus grand nombre à s'inscrire dans cette dynamique.

L'inspection pédagogique reste mobilisée à vos côtés pour accompagner chacun dans les projets à conduire et les réformes à poursuivre. Les évolutions ont été multiples dans notre discipline, Alain DUPUIS en poste depuis 2006 au rectorat fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} décembre, Olivier VENDEME assurera la continuité au sein de l'équipe d'inspection, comme IA-IPR STI faisant fonction. Nous comptons sur votre implication pour engager ou poursuivre les travaux en équipes et vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous.

Avec toute notre confiance, les IA-IPR de sciences et techniques industrielles



José CANIVET



Alain DUPUIS



Olivier VENDEME